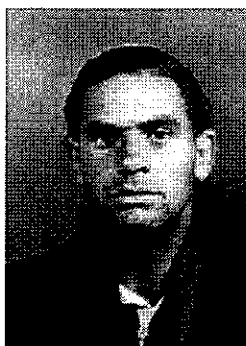


# MARC BIZOT

## Héros de la Résistance

1922 – 1944



Marc BIZOT naît à Cuy le 14 avril 1922.

Il n'accepte pas l'occupation allemande, entre en Résistance début 1943 et opère plusieurs missions en France.

Agent du réseau *Donkeyman*, dit « *Jean-Marie* », des services secrets britanniques, il réceptionne un parachutage d'armes à Michery près des carrières où les containers sont enfouis.

Plusieurs Résistants viennent s'y approvisionner dont les *Francs-Tireurs-Partisans* de Paris. Mais ce groupe est démantelé dans la capitale par les policiers français de la *Brigade Spéciale*.

Durant les interrogatoires, le dépôt d'armes de Michery est dévoilé et le 7 octobre 1943, Marc BIZOT y est arrêté !

Doté d'un courage exceptionnel, il se tait sous la torture.

Livré aux Allemands, il est fusillé le 7 mars 1944 au Mont Valérien !

Gérard Soufflet - 15 mai 2008  
Archives Préfecture de Police

Objet : **Approvisionnement des "F.T.P." parisiens en armes de l'Yonne**  
**Arrestation de Marc Bizot**

Cote examinée : BS2 – carton 4 - affaire Jaclard

---

Un paquet relié par ficelle contient la plupart des pièces...

Il en ressort que la Brigade Spéciale 1 (BS1) de la Préfecture de Police, dans le cadre de ses activités de répression de la propagande communiste, arrête le 1er octobre 43, plusieurs responsables "F.T.P." (8 personnes : Raymond JACLARD, responsable aux cadres au niveau inter-régional, André JOINEAU, chef de détachement, tout nouveau Responsable Militaire régional pour le 89, Marcel FRANCOIS, Victor LAMBERT et sa femme Marguerite RIVIERE qui hébergeaient JACLARD, Bajla MARJANKA née KIORSZ, agent de liaison de JACLARD, Jacques CANERIE, Lucien DAVID).

Après quelques jours et au vu de leurs activités (lutte armée), ils sont remis le 5 octobre à la BS2, chargée, elle, de la répression des activités terroristes.

Peu à peu, les interrogatoires, croisés aux filatures en cours, amènent à d'autres arrestations...

Ainsi, à la fin du mois d'octobre, un pan entier de l'organisation "F.T.P." parisienne paraît démantelé (qui n'a - semble-t-il - rien à voir avec la MOI).

Le document récapitulatif reproduit ci-dessous (doc 1.) indique l'importance du coup porté (73 arrestations).

Parmi ces arrestations, intervient, le 6 octobre, celle de Robert HILDEBRANDT, dit "Le Grand", qui s'avérera être aussi un responsable important, nouvellement nommé chef de détachement. (Cf son interrogatoire initial en doc 2). Celui-ci révélera beaucoup de choses... dont sa participation à une mission d'approvisionnement en armes de son détachement, auprès d'un dépôt situé dans l'Yonne, aux carrières de Michery.

Conduit immédiatement sur les lieux (le CR du commissaire Gautherie est du 7 octobre !), le dépôt est vidé, et Marc BIZOT arrêté car il s'est imprudemment jeté dans la gueule du loup ! (Voir doc. 3, compte-rendu de l'expédition).

L'interrogatoire de Marc BIZOT (doc. 4) fournit bien des détails sur son activité, mais ne livre précisément pas grand-chose aux policiers... De toute évidence, son cas est considéré comme marginal par rapport à la grande chasse à laquelle se livre la BS2, contre les "F.T.P." parisiens et le dossier ne contient aucune pièce indiquant l'exploitation de ses dires. Il conviendrait de pousser la recherche pour mieux comprendre... (en particulier qui est celui qu'il présente comme son contact : "SALON", alias "MAURICE", emprisonné à Fresnes ??)

Le dossier laisse à penser que les liens sont étroits entre les "F.T.P." parisiens et la résistance de l'Yonne :

Outre le recours au dépôt de Michery (aussi, nous le savons par ailleurs, à celui de Chamvres...), on apprend que vient d'être nommé Responsable Militaire "F.T.P."<sup>1</sup> pour le 89

---

<sup>1</sup> Dans son interrogatoire... il est natif (17 juillet 22) de Montereau et a été membre des Jeunesses Communistes de 36 à 39.

(mais s'agit-il du département, ou bien d'une numérotation interne à l'organisation FTP ? ?), André JOINEAU (par le Militaire I.R), jusqu'alors cadre au niveau parisien ; on note aussi que Raymond JACLARD, qui donne son nom au dossier, est natif de Tonnerre (16 février 1920).

La compréhension de l'organisation FTP, du mouvement des cadres, etc... serait indispensable pour reconstruire l'histoire.

Rien dans le dossier ne laisse supposer que les bénéficiaires sont les FTP-MOI, la plupart des personnes arrêtées étant françaises. On constate seulement que plusieurs agents de liaison sont des Juives polonaises (parfois mariées à un Français) ; HILDEBRANDT est allemand ; il y a aussi un Roumain...

Par rapport à la note de l'ARORY " : "7 octobre, arrestation Bizot", la source policière (PP) présente les contradictions suivantes :

- la descente de police est conduite par le Commissaire Pierre GAUTHERIE, adjoint d'HENOQUE à la direction de la BS2, et non par les inspecteurs BARRACHIN et BELARD (qui sont bien présents),
- le volume d'armes saisi est bien supérieur, et détaillé (26 "bidons" pleins, 24 autres étant trouvés vides...). Si le récit fait bien état de 10 parachutes, que sont ces "bidons" ? ... Un container était-il divisé en 5 "bidons" ?
- Aux policiers, Marc BIZOT affirme que les bénéficiaires des armes (les FTP parisiens) sont aussi les organisateurs du parachutage (en la personne de "SALON")... Est-ce la vérité, ou une simplification destinée à tromper ses interrogateurs, en évitant de leur offrir une nouvelle piste d'investigation ?

Affaires JACLARD / HILDEBRAND – Détachement "MARCEAU" (1<sup>er</sup> au 22 octobre 1943)

Total des arrestations .... 73

PLAN PROPAGANDE

- Responsable régional pour le "Front National"	1
- Responsable régional "aux masses"	1
- Responsables régionaux à l'organisation	2
- Responsable régional pour le travail Anti-Allemand	1
- Responsables politiques de Sections	3
- Responsable aux cadres à l'échelon Section	1
- Responsables de Cellules d'Entreprises	4
- Propagandistes, contrôleurs de dépôts, cyclistes	10

Matériel saisi :

- Machines à ronéotyper	6
- Machines à écrire	4
- Bicyclettes et remorques	12
- Tubes et bidons d'encre	126
- Tracts et brochures	4 400 kg
- Un lot important de documents divers et un lot de projets de tracts.	

PLAN COMMUNO-TERRORISTE (F.T.P.)

- Responsable aux cadres de l'Inter-Région	1	(Raymond JACLARD)
- Adjoint au commissaire aux effectifs de l'Inter-Région	1	
- Commandant de Secteur	1	
- Responsables militaires régionaux	2	(André JOINEAU, pour le 89)
- Responsable politique régional	1	(Georges LE TIEC, pour P.VI)
- Commissaires aux effectifs à l'échelon régional	3	(MARTIN pour P.VI)
- Chefs de Détachements	3	(HILDEBRANDT, )
- Militantes chargées des liaisons	7	
- Chefs de Groupes ou exécutants	15	

Matériel saisi

- Mitraillettes "Sten"	34
- Chargeurs de mitraillettes et remplisseurs de chargeurs	231
- Pistolets et revolvers	19
- Cartouches 9 mm	10 650
- Mitrailleuses légères de chars	2
- Explosifs "208" et "P.E.2" - paquets	418
- Grenades "Mills" et "Gammon"	31
- Relais, allumeurs, crayons allumeurs, bouchons allumeurs	134
- Détonateurs	100
- Rouleaux de cordeau "Bickford"	14
- Engins incendiaires divers	167
- Capsules pour grenades "Gammon"	10

- Un lot de matériel divers (acide sulfurique, chlorate de potasse, pinces coupantes, bobines de fil d'acier, piles électriques, clefs à tire-fond, clefs à éclisses, clefs anglaises, brassards de gardes-voies et communications, timbres humides).
- Importante documentation.

Attentats couverts : 21 notamment :

- 12 juillet 43 Grenadage "Hôtel de la Terrasse", av. de la Grande Armée.
- 15 juillet 43 Assassinat à Gonesse du Commissaire de Police Martineau.
- 20 juillet 43 Assassinat d'un soldat allemands à St-Denis.
- 24 juillet 43 Assassinat du sieur Coulon, cordonnier 40, rue Esquirol.
- 28 juillet 43 Attaque du poste de police de Livry-Gargan.
- 30 juillet 43 Tentative d'assassinat du sieur Martinien.
- 9 août 43 Assassinat d'un sous-officier allemand Bd Serrurier.
- 12 août 43 Soldat allemand poignardé à Pierrefitte.
- début septembre Sabotage de voie ferrée à Igny.
- 8 septembre 43 Attaque à la grenade de la "Brasserie Alsacienne", rue St-Laurent à Paris.
- 27 septembre 43 Attentat au pistolet contre le docteur Guérin.
- 27 septembre 43 Attaque à main armée de la mairie de Bethemont-la-Forêt (Seine&Oise).
- 15 octobre 43 Tentative d'incendie à la société "Hydro-Carbures" à St-Denis.

Quarante-Trois

Six octobre

Interrogatoire de  
HILDEBRANDT Robert

Faisons comparaître le nommé HILDEBRANDT Robert, qui, interpellé décline son état-civil et répond comme suit à nos questions :

- Je me nomme HILDEBRANDT Robert, Frédéric Guillaume, né le 12 mars 1912 à Hambourg (Allemagne) de William et de Edwige Zilke.
- Marié à Tenot Arlette, sans enfant.
- Je suis de nationalité allemande et de race aryenne ; je suis titulaire du récépissé de demande de carte d'identité n° 0034, valable jusqu'au 11 décembre 1943.
- Je n'ai jamais fait de service militaire. Je me suis engagé dans l'Armée Française pour la durée des hostilités, en juin 1940, mais je n'ai jamais été incorporé.
- Je suis plombier de profession. Je ne travaille plus depuis 3 semaines pour raison de santé. Mon employeur est la firme Schneider, Hipel et Wider, à Houilles (S et O). J'y suis employé depuis avril 1942.
- Je suis domicilié 8, rue Camille Pelletan à Houilles (S et O), depuis huit ans.
- Je sais lire et écrire en français, mais pas en allemand.
- Jamais condamné.

#### SUR LES FAITS :

Je suis en France depuis 20 ans. Je n'ai jamais fait l'objet d'appel sous les drapeaux de la part des Autorités allemandes.

Je n'ai jamais été membre d'une organisation politique quelconque.

Au début du mois d'août, un de mes camarades de travail, un forgeron prénommé "HENRI", m'a demandé d'adhérer aux "F.T.P.". J'ai accepté sur le vu du "code d'honneur des F.T.P." qui ne pouvait me permettre de penser que l'organisation était d'obédience communiste.

"HENRI" m'a fait connaître un individu dont j'ignore le nom, qui lui-même m'a présenté à "CUVIER", responsable politique de la Région Ouest (Région n°71, ex P.6). Il est possible qu'il y ait eu un autre intermédiaire entre l'homme que je ne connais pas et "CUVIER", mais je ne m'en rappelle pas.

"CUVIER" m'a mis en rapport avec le Commissaire aux effectifs de la région : "FAUBERT". J'ai appris par la suite le véritable nom de "FAUBERT" en lisant son nom MARTIN sur la plaque d'identité de son vélo. En outre j'ai appris à connaître son domicile, en me rendant chez lui pour l'aider à déménager car il avait subi le bombardement du 2 septembre. Son adresse est la suivante : 5, rue Montaigne à Puteaux. Vers le 15 septembre, j'ai commencé à faire la connaissance des membres de l'unique groupe fonctionnant alors sur la région. Ce groupe comprenait alors 8 exécutants, et il a été scindé par la suite en deux équipes. Son chef était un certain "FREMONT". Par la suite, j'ai vu où il habitait et, sans pouvoir vous indiquer son adresse, je puis vous désigner l'immeuble.

Quelque temps après, "CUVIER" ou MARTIN m'a présenté un Responsable Militaire qui venait d'arriver sur la région. Il portait le pseudonyme de "JOURDAIN". Lui et MARTIN m'ont passé différents camarades et finalement j'ai pris le titre de Chef de Détachement et j'ai eu sous mes ordres deux groupes. Le premier était le groupe des permanents, qui comprenait l'équipe "FREMONT" ("DELAGE", "GRISEL" et "VALLIERS", exécutants) et l'équipe "ROSSI" ("LAFORGE", "LEBLANC", "CADEAU" et "DELORO"). Le second était le groupe des travailleurs et ne comprenait encore qu'une équipe commandée par "LAURET" et comprenant "SAID", "AMED" et "BOUTAÏR". D'autres équipes devaient être incluses dans le groupe des travailleurs. L'une aurait été recrutée parmi les ouvriers de chez Renault une autre parmi ceux de la S.A.G.E.M., trois autres enfin devaient m'être passées par l'intermédiaire d'un responsable des établissements Jumo, que devait me faire connaître MARTIN, ou "JOURDAIN", je ne me souviens pas. La personne qui a été arrêtée en même temps que moi est la femme de MARTIN. Elle m'accompagnait pour que je la présente au Responsable des Cadres, mais nous ne l'avons pas vu. Elle n'était pas encore en fonctions. Son rôle aurait été d'assurer la liaison entre son mari (Responsable aux Effectifs) et moi-même.

S.I. / Je puis vous indiquer où habite "JOURDAIN" que j'ai eu l'occasion d'accompagner à proximité de son domicile.

Jusqu'ici mon détachement n'a participé à aucune action.

S.I. / Le jeudi 25 (ou le vendredi 26 septembre), "JOURDAIN" m'a mis en contact avec un Responsable dont nous devons toucher des armes. Ce responsable nous a fourni des sacs de dos et nous sommes partis le samedi 27, en sa compagnie, à Pont-sur-Yonne. Nous avons pris le train de 16h20 à la gare de Lyon.

J'étais accompagné du responsable en question, d'éléments du groupe "ROSSI" et d'éléments d'un nouveau groupe, le groupe "HENRIOT", plus récemment constitué et essentiellement composé de travailleurs. Nous étions 9 au total.

A Pont-sur-Yonne, un homme nous attendait à la gare, avec lequel a prit contact le responsable qui nous conduisait. Après avoir marché environ une heure, nous sommes parvenus à une carrière de craie, où était enterré le matériel. Nous avons reçu quelques mitraillettes, mais mes camarades, ne voulant pas s'être déplacés pour si peu, ont insisté pour recevoir autre chose. Nous avons alors été conduits à une autre cachette, où une vingtaine de bidons de matériel étaient enterrés. Nous avons reçu des cartouches, des crayons allumeurs, des bombes incendiaires et des boudins d'explosif. Nous avons passé la nuit dans la carrière et nous sommes revenus le lendemain à Paris, par le train qui quitte Pont-sur-Yonne vers 8h50.

A l'exception du Responsable qui nous avait conduits, de celui que nous avons rencontré à Pont-sur-Yonne et de moi-même, tous ont réparti le matériel dans leur sac. Nous avons pris le train en groupe et les deux responsables nous ont quittés en arrivant en gare de Lyon. Je ne les ai jamais revus depuis cette époque.

Je me suis chargé de quatre des sacs... etc... */suit une longue description de la répartition et du transport des sacs/...*

Quelques temps après, j'ai remis à "LEBLANC" et "CADEAU" pour qu'ils l'entreposent chez eux, tout le matériel que je possédais. Je puis vous indiquer l'endroit où habitent "LEBLANC" et "CADEAU" car c'est "DELAGE" qui leur a loué une petite baraque en planches, rue de l'Union à Houilles.

S.I / Je constate que vous me présentez les documents saisis en ma possession lors de mon arrestation :

- Les rendez-vous notés sur mon agenda ont trait à mes prochaines entrevues. J'en ai indiqué le détail aux inspecteurs qui m'ont arrêté.
- Le reçu signé "HENRI" concerne le local loué pour "LEBLANC" et "CADEAU".
- Sur le feuillet de carnet est noté le détail du matériel que nous devons récupérer pour le détachement, à Pont-sur-Yonne.
- La feuille de papier pelure portant différents rendez-vous m'a été donnée par le Militaire. Elle émane des Cadres.
- Le document portant un plan manuscrit et des annotations émane de "DELAGE" et concerne des surveillances effectuées par lui à l'égard d'un détachement allemand. Je ne sais si une action était prévue contre ce détachement. Je devais remettre ce document au Responsable Militaire.

S.I / Les mitraillettes trouvées dans ma cave constituent le reliquat du matériel rapporté du Pont-sur-Yonne.

- Les cartouches m'ont été remises par un camarade dont je ne me rappelle pas le nom.
- Les clefs à tire-fond et les clefs à molette proviennent du Responsable Militaire, en prévision d'un attentat éventuel sur voie ferrée.
- Je crois me souvenir que c'est le Responsable Militaire qui m'a fourni la carte d'identité en blanc, portant le cachet de la ville de Dieppe.
- Les listes de souscription de tracts, ainsi que les codes d'honneur et les circulaires m'ont été donnés par le Militaire.
- C'est également lui qui m'a remis le certificat de recensement portant la griffe de la préfecture de l'Aisne.
- Le brassard portant l'indication "Deutsche Wehrmacht" m'a été remis par "CUVIER"

Lecture faite, persiste et signe  
Approuvant sept mots rayés nuls.  
Le Commissaire Principal



Sept Octobre

Pierre GAUTHERIE

Substituant notre collègue HENOQUE empêché.

HILDEBRANDT Robert, ayant déclaré qu'il avait été en province pour y chercher des armes destinées à l'approvisionnement de ses groupes, les précisions qu'il nous donne permettent de situer la localité où sont entreposées les armes : les carrières de Michery, près de Pont-sur-Yonne (Yonne).

Guidé par HILDEBRANDT et assisté des inspecteurs principaux adjoints M(B)ARRACHIN et BELARD et d'inspecteurs de notre Brigade, nous nous transportons dans la commune de Michery (Yonne). Là étant, HILDEBRANDT nous conduit à travers champs au lieu dit "Les carrières de craie de Michery", à environ 3 km de cette localité.

Nous pénétrons dans les carrières et sur les indications de HILDEBRANDT, nous découvrons enfouis dans la terre du matériel et des armes.

L'inventaire de ce matériel donne les résultats suivants :

- 50 bidons métalliques du modèle que nous découvrons habituellement comme étant parachuté pour les organisations terroristes. Sur ces 50 bidons, 24 sont vides.

L'inventaire des 26 pleins donne :

- 31 mitraillettes "Sten",
- 203 chargeurs de mitraillettes,
- 24 remplisseurs de chargeurs,
- 30 nécessaires d'entretien pour mitraillettes,
- 10 500 cartouches, calibre 9 mm,
- 9 paquets de 20 rouleaux d'explosif "208",
- 2 paquets de 24 rouleaux d'explosif "208",
- 84 rouleaux d'explosif "208",
- 7 paquets de 10 rouleaux d'explosif "P.E.2",
- 28 rouleaux d'explosif "P.E.2",
- 15 tubes de 10 relais coniques pour explosif,
- 2 grenades "Mills",
- une clef à grenade,
- 5 distributeurs de 16 détonateurs,
- 15 boîtes de 5 crayons allumeurs,
- 9 grenades "Gammon",
- 12 rouleaux de cordeau Bickford,
- 38 engins incendiaires à retardement,
- 8 allumeurs pour voie ferrée,
- 38 bombes incendiaires cylindriques,
- 35 engins incendiaires cylindriques,
- 48 ampoules incendiaires,
- 4 piles électriques,
- 8 paquets de frottoirs pour engins incendiaires,
- 10 capsules pour grenades "Gammon",
- 20 détonateurs électriques,
- 12 boîtes de bouchons allumeurs pour cordeau Bickford,
- 10 allumeurs à traction, n°7,
- 4 allumeurs à soulèvement, n°7B,
- 8 allumeurs à pression, n°7A,
- 2 allumeurs à pression,

- 2 pinces à sertir,
- 4 boîtes de poudre irritante,
- 2 bobines de fil d'acier.

Pendant cette opération, les inspecteurs en surveillance de protection aux alentours de l'entrée des carrières aperçoivent un jeune homme qui se dirige vers eux. Apercevant la mitrailleuse tenue par l'un des inspecteurs, le jeune homme leur déclare : "Vous êtes du groupe ? Des choses comme celle-là (en désignant la mitrailleuse), il y en a plein dans la carrière".

Informé des faits, nous mettons ce jeune homme en état d'arrestation. Nous procédons à sa fouille. Nous trouvons sur lui des papiers établissant ainsi son état civil :

- BIZOT Marc, né le 14 avril 1922 à Cuy (Yonne), fils de Désiré et de Berthe Devos, célibataire, de nationalité française et de race aryenne, chaudronnier de profession mais actuellement sans travail, demeurant habituellement chez ses parents à Michery (Yonne).

Une fouille plus minutieuse fait découvrir :

- Une carte d'identité au nom de BIZOT établie à Michery et dont la date de naissance a été changée.
- Un papier portant une adresse qu'il déclare être celle d'un parachutiste américain arrêté par les allemands.
- Un papier avec cachet allemand.
- Une lettre écrite au crayon émanant d'un nommé "Maurice" interné à Fresnes.
- et deux carnets annotés.

Brièvement interpellé, BIZOT déclare qu'il est réfractaire classe 42 du Service Obligatoire du Travail et qu'il a été chargé par une organisation de surveiller le dépôt d'armes qui se trouve dans la carrière.

Sans désespérer, nous faisons perquisition au domicile des parents de BIZOT à Michery, mais nous ne découvrons rien de suspect. Notre enquête établit que la famille est ignorante des agissements de BIZOT et de l'existence du dépôt d'armes.

Nous ramenons à Paris le matériel découvert, le détenu HILDEBRANDT et le gardien de la carrière BIZOT.

Nous faisons parvenir au service technique de la Préfecture de Police, les 24 bidons vides en mauvais état, et nous remettons aux Autorités allemandes, S.D.K.A.2, 11, rue des Saussaies, les 26 bidons pleins et les armes et explosifs qu'ils contiennent.

Le Commissaire de Police

Quarante trois

Sept octobre

Interrogatoire  
du nommé BIZOT  
Marc

---

Faisons comparaître le nommé BIZOT Marc qui, interpellé, décline son état-civil et répond comme suit à nos questions :

- Je me nomme BIZOT Marc, Désiré, né le 14 avril 1922 à Cuy (Yonne), de Désiré et de DEVOS Berthe – célibataire – sans enfant.
- Je suis de nationalité française et de race aryenne.
- Engagé volontaire en mars 1942 à l'Ecole de l'Air de l'armée d'Armistice, j'ai été démobilisé en novembre 1942.
- J'exerce la profession de soudeur à l'arc. Je suis actuellement sans travail depuis février 1943. J'ai travaillé en dernier lieu pour le compte de la société Fichet à Sens (Yonne).
- Je suis domicilié chez mes parents à Michery (Yonne).
- Titulaire du C.E.P.
- Jamais condamné.

#### SUR LES FAITS :

De janvier à février 1943, j'ai travaillé pour le compte de la maison Fichet à Sens. A cette époque, j'ai été requis pour l'agence TODT. Les soldats de l'armée d'armistice en congé depuis novembre 1942 ne pouvant, à ce moment-là, être requis, je suis allé prendre conseil auprès d'un Inspecteur du Travail de la région. Celui-ci m'a dit de ne pas répondre à la convocation. Néanmoins, j'ai cessé de travailler à la maison Fichet. En mai 43, j'ai reçu la visite d'un ancien camarade de régiment, que je ne connais que sous le surnom de "SALON". Son prénom est André. Il demeurait chez ses parents à Chatillon, mais j'ignore l'adresse exacte.

Au cours de nos conversations, j'ai dit à "SALON" que je ne voulais pas partir travailler en Allemagne. Il m'a alors proposé d'entrer dans une organisation qui, m'a-t-il dit, n'était placée sous la dépendance d'aucun groupement politique.

Il a ajouté qu'il était envoyé dans la région par cette organisation pour rechercher un endroit où il pourrait entreposer des armes qui lui étaient destinées.

J'ai accepté sa proposition.

Quelque temps après, "SALON" est revenu à Michery et m'a dit que les carrières de cette localité avaient été choisies pour entreposer des armes qui devaient être parachutées. Il a ajouté que j'étais désigné comme gardien de ce dépôt et que mon rôle se bornerait à me rendre de temps en temps aux carrières pour voir si rien n'avait été dérangé.

Le dimanche matin 13 juin - jour de la Pentecôte – "SALON" est venu au domicile de mes parents ; je dois dire que ceux-ci ne connaissaient "SALON" que comme un camarade de régiment et ignoraient tout de son activité. Il m'a dit que des armes allaient être parachutées le soir-même et qu'il avait besoin de moi pour les réceptionner.

Après déjeuner, nous sommes sortis dans le pays où nous avons rencontré trois individus que "SALON" m'a présentés comme des

camarades de l'organisation chargés de nous aider à recevoir le parachutage. Ces trois individus répondaient aux pseudonymes suivants : "ROBERT", "RENE" et "COQ". Je ne les avais jamais vus auparavant. D'après leur conversation, j'ai compris qu'ils n'étaient pas de la région, mais qu'ils devaient habiter Paris.

Nous nous sommes séparés après avoir pris un rendez-vous pour le soir, vers vingt-trois heures.

Comme convenu, nous nous sommes retrouvés à l'heure indiquée et, tous les cinq, nous nous sommes rendus sur un plateau dominant les carrières de Michery. Sur le terrain, nous avons procédé à son balisage à l'aide de lampes électriques qui nous avaient été remises par "SALON".

Commençant par le bout du terrain le plus éloigné, face à la direction du vent, nous avons placé à terre une lampe blanche, - marchant contre le vent, dix pas plus loin, en ligne droite, nous avons disposé une lampe rouge, - à cent pas, toujours dans la même direction toujours une lampe rouge et cent pas plus loin, une autre lampe rouge également. Puis, nous avons attendu l'arrivée de l'avion.

Vers zéro heure trente, une heure, nous avons entendu le vrombissement d'un moteur. Un avion est passé au-dessus de nous, à cinq cents mètres environ d'altitude. Nous n'avons pas bougé. Puis, quelques instants plus tard, l'avion, qui avait été virer un peu plus loin, est repassé au-dessus de nous. A ce moment, à l'aide d'une lampe électrique à feu blanc, un camarade a passé, en morse, une lettre de l'alphabet. Je ne peux vous dire laquelle car je ne connais pas l'alphabet morse. Le pilote de l'avion a répondu à notre signal en en faisant lui-même un à l'aide de ses feux de position.

En passant une troisième fois au-dessus de nous, les parachutes ont été lâchés et sont venus atterrir sur le terrain. Nous avons alors éteint les lampes électriques.

Dix parachutes avaient été lancés. A l'extrémité de chacun d'eux se trouvaient plusieurs bidons en tôle. Nous avons détaché les bidons, plié les parachutes et transporté le tout dans la carrière où nous les avons enterrés.

Il était environ sept heures du matin quand nous avons eu terminé notre travail. "SALON", ainsi que ses trois compagnons, sont retournés à Paris. Quant à moi, j'ai regagné le domicile de mes parents. Ceux-ci ne m'ont pas posé de question.

Quinze jours à trois semaines après environ, "SALON" est revenu avec ses trois camarades. Nous nous sommes rendus ensemble à la carrière et nous avons déterré les bidons et les avons ouverts pour en faire l'inventaire. Ce travail terminé, nous les avons enterrés à nouveau, après que "SALON" eut prélevé sur ce stock quelques mitraillettes Sten et quelques revolvers Schmidt-Anderson 12 mm.

Par la suite, j'ai revu trois ou quatre fois les trois individus ayant participé au parachutage. "SALON" avait été, selon leurs dires, arrêté fin juin, début juillet par les Autorités allemandes.

A chacune de leurs visites, ils emportaient du matériel ainsi que des parachutes.

En exécution des consignes que j'avais reçues, je me suis rendu à plusieurs reprises à la carrière, seul, pour voir si rien n'avait été dérangé. C'est en accomplissant cette mission que je me suis fait arrêter.

S.I./ - J'ignorais que cette organisation dépendait des "Francs-Tireurs et Partisans" et était placée sous l'égide du Parti Communiste clandestin.

Il n'avait pas été convenu entre "SALON" et moi de rétribution fixe. J'ai reçu de lui une fois mille Francs et une fois cinq cents Francs. Il m'avait promis également de me fournir une fausse carte d'identité et je lui avais fourni une photographie dans ce but. Je n'ai jamais reçu la pièce en question.

S.I./ - Je constate que vous me représentez les objets et documents trouvés en ma possession au moment de mon arrestation.

Le carnet à couverture jaune est ma propriété. Les inscriptions qui sont portées sur les premières pages sont relatives, d'une part, à des actions effectuées par moi sur les instructions de "SALON" et, d'autre part, aux dépenses faites au cours de déplacements à Paris, où je me rendais pour voir mes sœurs. Les inscriptions au crayon portées sur la dernière page de garde de ce carnet n'ont aucun rapport avec mon activité.

Les notes portées sur le petit carnet à couverture marron me sont personnelles et n'ont pas de rapport avec mon activité.

Le nom et l'adresse portés sur la carte de visite sont ceux d'un jeune homme qui est venu passer les vacances à Sens et dont j'ai fait la connaissance. Ce jeune homme ignore tout de mon activité.

La carte d'identité n°26 série D, délivrée par la Préfecture de l'Yonne, revêtue du cachet du commissariat de Sens, est authentique. Seule l'année de naissance a été grattée par moi et rectifiée.

Le numéro de téléphone porté sur le recto d'une feuille de papier au verso de laquelle se trouve un cachet des Autorités allemandes est celui du domicile de ma sœur, Mme ROBLOT, demeurant 3, rue de l'Espérance à Paris.

Le morceau de papier manuscrit intitulé "Pour le 4 ou le 5 courant, huit à dix hommes..." m'a été remis par "SALON". J'avais pour consigne de rechercher les camarades nécessaires à réceptionner le parachutage, mais je n'ai pu le faire, ne connaissant personne d'assez sûr. C'est pour cela que "SALON" est venu accompagné de camarades.

La lettre manuscrite au crayon sur une feuille de papier vert m'a été remise par un des trois camarades. Elle émane de "SALON" alors qu'il était emprisonné à Fresnes. "MAURICE" est le nom de guerre de "SALON".

La feuille de papier intitulée "Mrs R.V. LOVELESS 6515 Utah..." m'a été remise par un aviateur américain qui venait d'être abattu. Je devais tenter de faire passer ce message qui, m'a-t-il dit, était destiné à sa femme.

Lecture faite persiste et signe,  
Le Commissaire Principal,